



AGRANDISSEMENT DES PORTS DE MONTRÉAL ET DE QUÉBEC : PRÉSENTATION À LA NATION DE L'ANALYSE DU BUREAU DU NDAKINA

Depuis 2016, le Bureau du Ndakina du GCNWA participe au processus de consultation territoriale des projets d'agrandissement du Port de Montréal (à Contrecoeur) et du Port de Québec (Baie de Beauport). Vu les impacts appréhendés de ces projets sur le fleuve Saint-Laurent et le Ndakina, le Bureau a pris part aux consultations pour s'assurer que les droits de la Nation ne soient pas affectés.

Le fleuve - et notamment le lac Saint-Pierre – ses îles et ses berges occupent un rôle central pour les W8banakiak, **entre autres pour les activités familiales, la pêche, la navigation, la chasse à la sauvagine et la récolte de certaines ressources.** Aussi, le fleuve cache encore plusieurs vestiges **archéologiques** faisant partie du **patrimoine de la Nation.**

Les impacts des deux projets portuaires sur ces éléments chers à la Nation s'additionnent aux pressions nombreuses déjà exercées sur le fleuve (navigation, érosion, bruit, lumière, pollution de l'eau, privatisation, etc.).

NOUS VOULONS VOTRE AVIS SUR L'ANALYSE DU BUREAU RÉSUMÉE CI-BAS. QU'EN PENSEZ-VOUS ? ÊTES-VOUS D'ACCORD ?

*Le Bureau du Ndakina tiendra une **SÉANCE WEBINAIRE PUBLIQUE** pour recueillir vos commentaires et répondre à vos questions le **LUNDI 7 DÉCEMBRE À 19H.** Voici les informations nécessaires pour vous joindre à la séance en ligne :*

<https://gcnwa.zoom.us/j/98268387911?pwd=Sno5ZjFManM1d0tvK2Evc01JMFZOZ09>

Participer par téléphone : +1 438 809 7799

ID de réunion : 982 6838 7911

Mot de passe : 312650

Vous souhaitez obtenir plus d'information ou de documentation ?

Vous avez des questions ou souhaitez nous partager votre opinion par écrit ?

N'hésitez pas à contacter Jean-François Provencher par courriel au jfprovencher@gcnwa.com



RÉSUMÉ DE LA CONSULTATION ET DE L'ANALYSE DU BUREAU

1. UNE BONNE ÉCOUTE DES PROMOTEURS ET DE L'AGENCE CANADIENNE

Les initiateurs des deux projets se sont montrés ouverts à discuter des préoccupations et intérêts de la Nation durant tout le processus de consultation qui a duré plus de quatre ans.

Si les projets sont approuvés par le gouvernement fédéral, le dialogue se poursuivra avec les différentes administrations portuaires pour tout d'abord faire le suivi des impacts réels ressentis sur le terrain et ensuite, faire suite aux demandes de la Nation et lui faire part des possibilités en matière d'appels d'offres.

2. NOUS AVONS IDENTIFIÉ TROIS GRANDES CATÉGORIES D'IMPACTS DES PROJETS :

1. Impacts sur les populations de poisson d'intérêt pour la pêche

- Impacts sur le poisson (**perchaude, esturgeons et bar rayé**) et son habitat ;
- Impact sur les opportunités de pêche actuelles et futures ;
- Impacts sur le **succès de pêche**, sur la **pêche communautaire** et la **transmission intergénérationnelle**.

2. Effets cumulatifs de la navigation et des projets de port

- Augmentation de la **navigation** ;
- Impacts cumulatifs sur le poisson et son habitat ;
- Réduction des territoires pour chasser et perte d'accès aux ressources fauniques ;
- Érosion par batillage et disparition de sites d'importance ;
- Impact sur la qualité de l'expérience, le sentiment de sécurité et le bien-être.

3. Effet sur l'autodétermination et la gouvernance de la Nation

- Annulation des mesures de protection des poissons mises en place par la Nation ;
- Impacts sur le patrimoine archéologique ;
- Perte de contrôle et transformation du paysage.

3. VOICI NOTRE ANALYSE AINSI QUE LES CONSTATS ET LES DEMANDES FAITES AUX PROMOTEURS

PROJET CONTRECŒUR

1. Les mesures d'atténuation et de compensation proposées par le promoteur semblent adéquates pour minimiser les impacts du projet.

2. En revanche, le projet s'inscrit dans un contexte où il y a une accumulation d'agrandissements de ports, ce qui engendrera des **impacts cumulatifs** sur les **activités des W8banakiak et leur transmission.**

3. Les activités traditionnelles dépendent de la santé du Ndakina et de son accès.

Le Bureau a fait cette demande au promoteur : Soutenir la Nation W8banaki dans la réalisation et le suivi d'activités traditionnelles ainsi que dans la transmission des savoirs et des techniques associés dans la section du fleuve Saint-Laurent se trouvant sur le Ndakina.

PROJET LAURENTIA

1. L'analyse a conclu qu'il y avait **des effets environnementaux résiduels négatifs, directs et cumulatifs sur le poisson et son habitat, dont des espèces migratrices** fragiles et importantes pour la Nation.

2. Ces effets **compromettraient l'exercice du droit de pêcher des W8banakiak** même avec les mesures d'atténuation et de compensation proposées.

3. Cela aurait des répercussions sur les **pratiques culturelles, la transmission intergénérationnelle** des savoirs et **l'expérience globale** du droit de pêche.

4. Aussi, le projet s'inscrit dans un contexte où il y a une accumulation d'agrandissements de ports, ce qui engendrera des **impacts cumulatifs sur les activités des W8banakiak et leur transmission.**

Advenant que le projet aille de l'avant, le Bureau propose d'accéder à ces deux demandes :

1. **Impliquer** la Nation W8banaki dans les projets de recherche, de suivi et/ou de compensation reliés au poisson et son habitat menés sur le Ndakina.
2. **Soutenir** la Nation W8banaki dans la réalisation et le suivi d'activités traditionnelles ainsi que dans la transmission des savoirs et des techniques associés dans la section du fleuve Saint-Laurent se trouvant sur le Ndakina.